



DEMANDE D'ADMISSION

Salon ARTISANAL de DIJON

Les 1, 2 et 3 mai 2020 de 10h00 à 19h00

Cellier de Clairvaux – 27, Bd de la Trémouille- 21000 DIJON

Nom / Raison sociale :

Responsable (Nom, Fonction) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail :@.....

Site internet : http : // www.

N° SIRET :

Activité / Produits présentés :

.....

Démonstration sur le stand : OUI NON

Nom de la personne responsable sur le stand :

Installation : jeudi 30 avril 2020 de 12h00 à 18h00.

Matériel à fournir par l'Organisateur :

Table 2m x 1m : (ou autres dimensions)

Nombre : π 1 π 2

Chaise :

Nombre : π 1 π 2

Grilles « Caddie » 2m x 1m :

Nombre : π 1 π 2 π 3

			A régler
Module de 3m x 2,50m		π 1 x 180 €	
Parking Véhicule Léger Hauteur maxi 1.90 m (Parking souterrain de la Trémouille)	4,50 € pour 24 H samedi 2 * 4,50 € pour samedi et dimanche	π 1 * 4,50 €	
		π 2 * 4,50 €	
Lot de 10 entrées		π 1 x 20 €	
TOTAL			

Attention pour le parking, c'est 24h depuis la validation du ticket

Règlement à joindre par chèque avec la demande d'admission :

A l'ordre de « Lions Club Dijon Argo »

Le chèque sera encaissé après la manifestation, en **Mai 2020**

TOMBOLA

Une tombola payante est organisée au profit de l'Hôpital d'enfants.
Les artisans présents peuvent participer à la dotation de cette tombola en nous indiquant ci-dessous :

Nature du lot proposé :

Valeur marchande :

(cette information chiffrée nous est nécessaire pour la déclaration déposée à la Mairie de Dijon, et ne sera utilisée que dans ce cadre)

Date : _____ Bon pour commande _____ Signature : _____

Le signataire accepte sans réserve le « Règlement Général du Salon Artisanal de Dijon 2020 » (réf : 2020) qui lui a été fourni par l'organisateur et dont il a pris connaissance.